

Le 3^e régiment d'hélicoptères de combat d'Étain dans la Meuse a une influence économique sur près de 1 500 personnes

Insee Analyses Grand Est • n° 150 • Novembre 2022



En 2021, le 3^e régiment d'hélicoptères de combat d'Étain dans la Meuse emploie 774 salariés sur site. Ce sont essentiellement des militaires et quelques civils. Sa présence influence un territoire d'une soixantaine de communes autour d'Étain. La part des dépenses du régiment auprès de fournisseurs locaux est faible. En revanche, les dépenses de consommation des salariés du régiment et leurs familles génèrent 140 emplois. Au final, ce sont 916 emplois et 1 468 personnes dont des revenus sont liés à la présence du régiment.

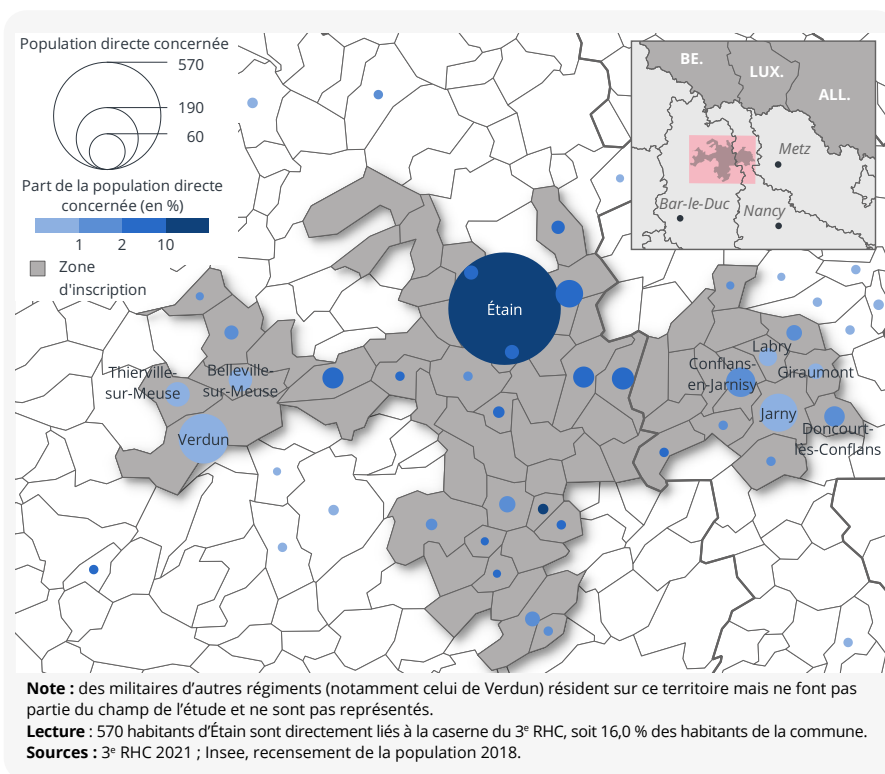
Deux bases aériennes et 24 régiments de l'armée de terre sont implantés dans le Grand Est. Parmi ces régiments, le 3^e régiment d'hélicoptères de combat (3^e RHC) est situé à Étain au cœur de la Meuse.

Près de 800 emplois directs : un personnel jeune, masculin et qualifié

En 2021, le 3^e RHC emploie 774 personnes sur son site : 739 militaires et 35 civils. Par ailleurs, 165 réservistes sont présents ponctuellement pour des formations ou de courtes missions. Le personnel est très majoritairement masculin (86,8 %), aussi bien parmi les militaires que parmi les civils.

Les militaires sont nettement plus jeunes que les salariés civils puisque la moitié d'entre eux ont 30 ans ou moins, avec une moyenne d'âge de 31,5 ans alors que la moitié des civils ont 48 ans ou plus, avec une moyenne d'âge de 45,4 ans. Ils sont également plus qualifiés et plus diplômés : 67,2 % des militaires ont au minimum le baccalauréat contre 40,0 % des civils. Ils occupent des

► 1. Communes de résidence des salariés du 3^e régiment d'hélicoptères de combat d'Étain et de leurs familles



En partenariat avec :

emplois spécialisés et techniques. Près d'un militaire sur deux est sous-officier (catégorie B), un sur trois est militaire de rang (catégorie C) et un sur cinq est officier (catégorie A).

1 103 personnes directement sous l'influence du régiment

Le territoire d'inscription du régiment ► **méthodologie** regroupe 63 communes situées majoritairement dans la Meuse et dans une moindre mesure en Meurthe-et-Moselle ► **figure 1**.

Parmi les 774 militaires et civils travaillant à la caserne, 536 résident dans ce territoire.

Les militaires, plus jeunes que les civils, sont plus souvent des personnes seules (54,4 %) et 36,0 % sont parents d'au moins un enfant. Ainsi, les conjoints et les enfants de ces salariés ne représentent que 567 personnes d'où, au total, 1 103 personnes sous l'influence du régiment au sein du territoire. C'est l'**effet direct** ► **figure 2**.

Parmi ces personnes, 51,5 % résident à Étain, et 10,1 % à Verdun. Dans les petites communes environnantes, la part de la population sous influence directe du régiment peut être conséquente, en raison de leur taille. À Étain, la population sous influence directe du régiment correspond à 16,0 % de la population de la commune.

Dans les communes d'Eix, Warcq, Rouvres-en-Woëvre où résident moins de 600 habitants, cette population représente de 5 à 8 % de la population communale ► **figure 1**.

Peu d'emplois indirects

Les commandes de l'armée étant essentiellement contractées sous forme de marchés publics nationaux, l'emploi indirect lié à la présence d'un site militaire est généralement faible. En moyenne, entre 2019 et 2021, le 3^e RHC a passé pour 1,2 million d'euros de commandes. Une partie de ces commandes passe par des centrales d'achat. L'Union de Groupement des Achats Publics par exemple centralise 15 % du montant. Le reste de cette somme est dépensé auprès d'établissements situés sur l'ensemble du territoire national.

Une centaine d'entre eux sont situés dans le Grand Est et répondent aux besoins du régiment à hauteur de 40 % du montant. Il s'agit essentiellement de travaux d'entretien des espaces verts, de blanchisserie, de nettoyage, et de recyclage des déchets.

Dans le territoire d'inscription, 10 % du montant global est dépensé auprès d'établissements localisés à Verdun. Ce

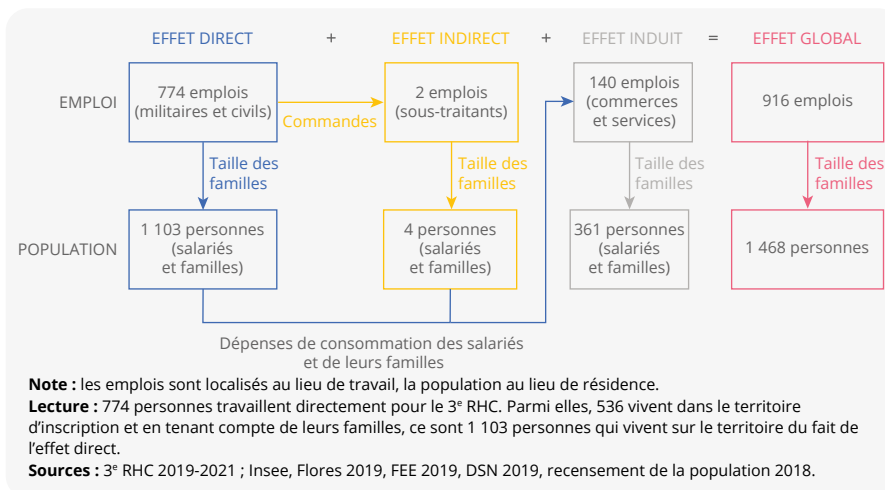
► Encadré 1 – Le mot du partenaire

Unité de l'armée de Terre, formée de 774 militaires et civils de toutes les spécialités, aéronautiques et toutes armes, le 3^e régiment d'hélicoptères de combat, situé à Étain dans la Meuse est l'un des trois régiments d'hélicoptères de combat des forces conventionnelles et appartient à la 4^e brigade d'aérocombat située à Clermont-Ferrand.

Dernier régiment de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) équipé d'appareils d'ancienne génération (Gazelle et Puma), le 3^e RHC est pleinement inscrit dans la transition vers l'ère des hélicoptères de nouvelle génération. Cette transition est marquée par l'arrivée en décembre 2021 du premier Caïman, remplaçant du Puma dans la catégorie des hélicoptères de manœuvre et d'assaut (HMA), et la montée en puissance de la première escadrille associée. Le Guépard remplacera la Gazelle à compter de 2028/2029 dans la catégorie des hélicoptères de reconnaissance et d'attaque. Cette transformation est l'enjeu majeur à court terme du régiment, qui doit relever ce défi sans diminution de capacité opérationnelle, en maintenant la capacité Puma jusqu'à fin 2026 au moins et en assurant la totalité de ses engagements opérationnels en opérations extérieures et sur le territoire national.

Les travaux d'infrastructures Caïman ont débuté en 2021 et leur livraison est attendue pour 2027. Les besoins afférents au Guépard (2028) et au Tigre (2035) et les premières livraisons de bâtiments neufs ou rénovés concrétisent les transformations en cours. Pour les seules infrastructures d'accueil du Caïman, le ministère des Armées va investir près de 80 millions d'euros. À la fin de la transformation du parc HMA, ce sont 24 Caïman qui équiperont les trois escadrilles HMA du 3^e RHC. Les travaux engagés devraient durer plus de 10 ans, ce qui ancre dans la durée le régiment dans l'écosystème meusien, offre des perspectives de long terme aux élus locaux et régionaux mais également aux PME qui ont participé à la journée organisée au régiment le 23 février 2022 en liaison avec la délégation à l'accompagnement régional.

► 2. Dans le territoire d'inscription, 916 emplois liés au 3^e régiment d'hélicoptères de combat d'Étain, 1 468 personnes concernées



sont essentiellement des enseignes de la grande distribution et des établissements spécialisés en informatique. L'ensemble de ces commandes régionales sont à l'origine de l'équivalent de dix emplois dans la région et de deux emplois sur le territoire d'inscription. C'est l'**effet indirect** ► **figure 2**.

La consommation des salariés induit 140 emplois supplémentaires

La consommation quotidienne locale des personnes travaillant directement ou indirectement dans le régiment et celle de leurs familles génère à son tour des emplois. C'est l'**effet induit**. Ainsi sur le territoire, l'équivalent de 140 emplois dans les commerces et services sont induits par la présence du 3^e RHC. Près de la moitié d'entre eux (47,2 %) se localisent sur trois communes : Étain, Verdun et Jarny.

En tenant compte des familles de ces salariés, ce sont 361 personnes dont des revenus proviennent de l'effet induit.

Dans la zone d'inscription, 916 emplois et 1 468 habitants dépendent du 3^e RHC

Le territoire d'inscription comprend 52 500 habitants. Il est à cheval sur la **zone d'emploi** de Verdun et celle de Metz.

Au total, l'influence économique du régiment sur son territoire est de 916 emplois et concerne une population de 1 468 personnes ► **figure 2**. Au sein de ce territoire, 45,6 % de la population liée au régiment réside à Étain, 12,2 % dans la commune de Verdun ► **figure 3**. Du fait de leur taille très différente, l'incidence n'est pas du tout la même sur ces deux communes : à Étain, les emplois liés au régiment représentent 53,0 % de l'emploi

salarié, à Verdun 0,3 %. En dehors de Verdun, dans les communes où résident les salariés liés au régiment, ils représentent en moyenne 10,0 % de l'emploi salarié.

Le 3^e RHC est le deuxième employeur de la zone, après le Centre hospitalier Verdun Saint-Mihiel, et avant la communauté d'agglomération du Grand Verdun. Il est donc aussi le deuxième pourvoyeur d'emploi public. Cette orientation de l'emploi du territoire vers le public, et plus généralement dans le domaine des services, est présente dès les années 1970. Dès 1975, les emplois sont largement majoritaires dans le secteur tertiaire alors que cette part est plus faible au niveau régional (65,7 % des emplois contre 47,3 %). Cette tendance n'a fait que s'accroître au fil des années et de la désindustrialisation. En 2019, 83,1 % des emplois sont des emplois de services contre 75,2 % dans le Grand Est. Ainsi, la part des emplois d'employés de la fonction publique est plus élevée que la moyenne régionale (19,5 % contre 12,3 %).

Les militaires du régiment sont plus souvent bacheliers que la population active du territoire

Le territoire d'inscription compte 24 100 actifs soit 0,9 % de la population active régionale. 85,3 % d'entre eux sont en emploi, c'est 1,4 point de moins que dans la région. La part des jeunes de 15 à 24 ans parmi les salariés est supérieure de 2,9 points à celle de la région (12,6 % contre 9,7 %) et leur taux d'emploi est bien supérieur à celui du niveau régional (39,0 % contre 31,2 %). Le niveau de diplôme explique en partie cette particularité. Parmi les moins de 35 ans, 26,1 % ont au plus un CAP-BEP contre 21,3 % des jeunes actifs du Grand Est : des études plus courtes les amènent à occuper un emploi plus tôt.

Le niveau de qualification des jeunes militaires du 3^e RHC contraste avec celle des jeunes actifs du territoire d'inscription. En effet, 69,7 % des militaires de moins de 35 ans du 3^e RHC sont au minimum bacheliers contre 60,4 % des jeunes actifs du territoire d'inscription ► **figure 4**.

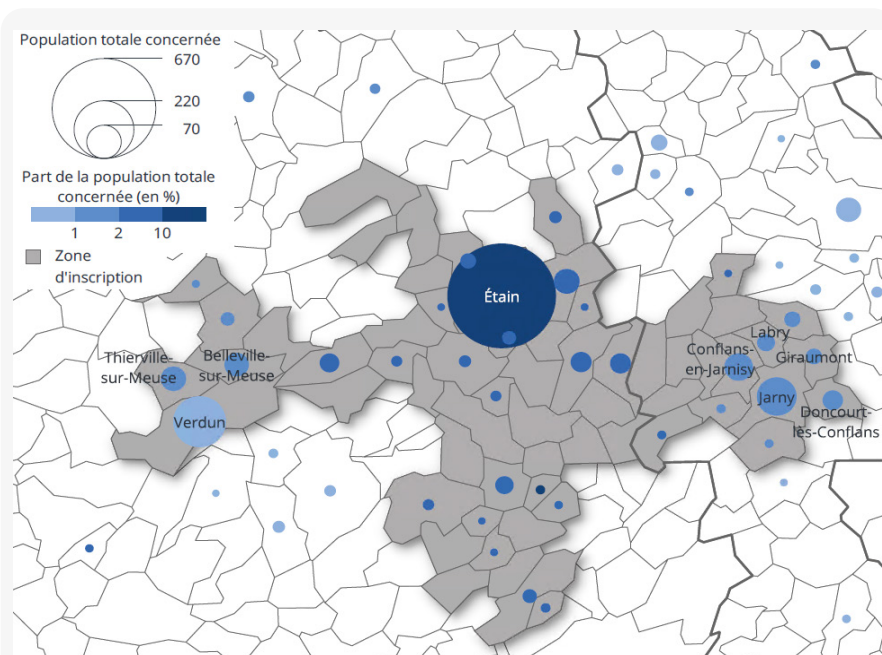
De façon générale, les actifs du territoire d'inscription sont moins diplômés que ceux de la région : seuls 28,5 % des actifs du territoire d'inscription sont diplômés du supérieur contre 35,4 % dans la région. ●

Isabelle Manné, Vincent Nieto



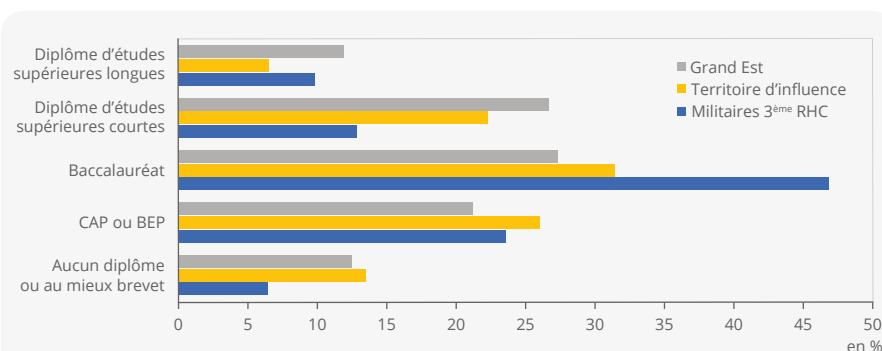
Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 3. Population liée à la caserne du 3^e régiment d'hélicoptères de combat d'Étain selon leur commune de résidence



Lecture : 670 habitants d'Étain sont liés à la caserne du 3^e RHC, soit 18,8 % des habitants de la commune.
Sources : 3^e RHC 2019-2021 ; Insee, Flores 2019, FEE 2019, DSN 2019, recensement de la population 2018.

► 4. Diplôme le plus élevé des actifs de 15 à 35 ans du 3^e régiment d'hélicoptères de combat d'Étain



Lecture : 46,9 % des militaires du 3^e RHC sont au plus bacheliers.
Sources : 3^e RHC 2019-2021 ; Insee, recensement de la population 2018.

► Encadré 2 - Un territoire de petites communes en déclin démographique

En dehors de la commune de Verdun, près de 20 000 habitants, le territoire d'inscription est constitué à 86 % de petites communes de moins de 800 habitants.

84,0 % de la population de la zone vit dans l'aire d'attraction d'une ville de moins de 50 000 habitants, 9,2 % dans la couronne de l'aire d'attraction de la ville de Metz de plus de 200 000 habitants et 6,8 % dans des communes hors influence d'une ville. C'est donc une population dont l'environnement contraste avec celui de la population régionale. En effet, dans la région, 76,2 % de la population vit dans l'aire d'attraction d'une ville de plus de 50 000 habitants et en particulier 56,7 % dans une aire de plus de 200 000 habitants.

Pour autant, la zone est bien équipée, elle dispose de commerces et de services variés, Verdun et Jarny concentrent l'essentiel de l'offre.

Depuis 1962, la population du territoire a baissé en moyenne par an de 0,2 % (de 10,7 % sur l'ensemble de la période) alors qu'elle augmentait de 0,3 % dans la région (17,8 % sur l'ensemble de la période).

Sur une période plus récente, entre 2008 et 2019, le territoire a perdu 3 070 habitants soit en moyenne tous les ans 0,5 % de sa population. Cette variation est exclusivement due au solde migratoire, le solde naturel étant toujours légèrement positif.

Dans le Grand Est, la population augmente en moyenne tous les ans de 0,1 % sur la même période.

► Définitions et méthode

L'**effet direct** correspond à l'emploi salarié présent sur le site du régiment (militaire et civil). La population concernée par l'emploi direct correspond au nombre réel de personnes physiques.

L'**effet indirect** est estimé à partir des commandes de biens et services passées par le régiment.

Le montant des commandes est rapporté aux chiffres d'affaires totaux des établissements puis convertis en emplois salariés à partir des données administratives sur les effectifs des établissements.

Il ne s'agit pas de personnes physiques mais de la somme de calculs au prorata.

Les données administratives permettent aussi de localiser la résidence des salariés puis d'estimer la population de leurs ménages au moyen du recensement de la population.

On considère que la taille moyenne de ces ménages est identique à celle des ménages comptant au moins un actif occupé dans la commune.

Les marchés nationaux et les commandes adressées à des établissements en dehors de la région sont exclus.

L'**effet induit** correspond aux emplois salariés générés par la consommation courante des emplois directs et indirects et de leurs familles. Il est estimé à partir de ratios de consommation des familles.

Les emplois induits ne correspondent pas à des emplois physiques mais à des équivalents d'emplois salariés.

À nouveau le recensement de la population permet d'estimer, selon la même méthode, la population et la localisation de leurs ménages.

Le **territoire ou zone d'inscription** comprend 63 communes (Étain et des communes dans ses alentours). Au sein de ce territoire au moins 1 % de la population est sous l'influence économique du 3^e RHC (mis à part quelques communes enclavées dans la zone et qui permettent d'en assurer la continuité géographique).

L'influence du régiment ne se limite pas à cette zone. Au niveau de la région Grand Est, ce sont 2 197 personnes (salariés et familles) qui sont concernées par la présence du 3^e RHC. La zone d'inscription regroupe les deux tiers de la population totale concernée par le régiment.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire à leur activité.

L'**aire d'attraction d'une ville** définit son influence sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

► Sources

Les informations sur le personnel du 3^e RHC en 2021 sont fournies par le ministère des Armées tout comme celles sur les commandes passées aux différents fournisseurs du régiment de 2019 à 2021.

Par ailleurs, le fichier localisé des revenus et de l'emploi salarié (Flores 2019), le fichier économique enrichi (FEE 2019), les déclarations sociales nominatives (DSN 2019) et les recensements de la population de 2018 et de 2019 ont été mobilisés.

► Pour en savoir plus

- **Moura S.**, « La Défense au cœur des territoires », EcoDef n° 197, Observatoire Économique de la Défense, octobre 2021.

